

# WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

## UNE COMMUNE ENGAGÉE ZÉRO PESTICIDE

Wintzenheim-Kochersberg a été distinguée le 22 octobre dernier commune nature par la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et a obtenu 3 libellules, niveau de récompense maximum, pour son engagement dans une démarche zéro pesticide.



La commune de Wintzenheim-Kochersberg s'est fortement engagée dans la protection de l'environnement en modifiant depuis de nombreuses années ses pratiques pour atteindre le zéro pesticide. Patrick Gresser, adjoint au maire et porteur du projet au sein de la commune nous explique sa démarche.

### ■ DÉMARCHE DE LA COMMUNE

« La commune de Wintzenheim-Kochersberg est un village caché dans un écrin de végétation. Nous avons voulu concilier **survie du village** et **préservation des zones naturelles** car nous sommes entourés de forêts, de prairies et d'un cours d'eau et il nous paraissait normal de ne pas altérer cet environnement. »



La démarche d'arrêt d'utilisation des produits phytosanitaires a été initiée en 2011 suite également à des **contraintes de coûts, de normes et de temps de travail** pour l'entretien des espaces. « Notre employée communale travaille à temps partiel et a de nombreuses missions au sein de la commune. N'ayant pas de formation spécifique aux produits phytosanitaires mais connaissant leurs méfaits elle a tout de suite adhéré à notre projet. »

M. Gresser a porté ce dossier avec convictions et plusieurs étapes ont été nécessaires :

- un **travail pédagogique auprès des élus**. « Convaincre l'équipe municipal et le Maire ne fut pas chose aisée, ils s'imaginaient un village envahi de mauvaises herbes et que nous serions la proie de la vindicte populaire. C'est pourquoi nous avons fait appel à la Mission eau et à la Fredon Alsace pour nous montrer l'intérêt d'adhérer à une telle démarche »

- un **travail de réflexion sur les pratiques** de la commune. Un plan de désherbage a été réalisé par la commune de manière à classer les différents espaces de la commune en fonction de leur besoin d'entretien et de leur prestige.

- un **travail pratique**, « un long et fastidieux travail de désherbage a été indispensable et surtout au cimetière. Nous avons installé du **paillage, des plantes couvre-sol, des géotextiles** afin de diminuer la charge d'entretien. »



### ■ DISTINCTION COMMUNE NATURE

« Cette distinction nous la devons à l'ensemble de l'équipe municipale mais surtout à l'employée communale. Elle a une valeur symbolique et démontre que la **démarche zéro pesticide n'est pas contradictoire avec la beauté du village**. Nous avons pris la bonne décision. »

L'engagement de la commune doit être maintenu et un travail de pédagogie est nécessaire pour la bonne compréhension de ce type de démarche.



« Il faut maintenant pérenniser la démarche, certaines zones nécessitent plus d'attention comme le lavoir ou les zones pavées. Mais nous sommes en perpétuelle recherche de nouvelles solutions et alternatives car il devient nécessaire d'accepter un **retour de la nature en ville** afin préserver les ressources naturelles. »

## Zoom

La communication auprès de la population est importante, « c'est le nerf de la guerre et cela contribue à la réussite du projet », nous précise M. Gresser.

La commune se doit d'être moteur dans le changement des pratiques des particuliers, en étant exemplaire et en expliquant ses choix d'entretien :

« Les habitants ont pu suivre l'évolution de notre action dans le **journal communal**, le **site internet** où une page spéciale était créée ou bien via notre **page facebook** que l'on abonde de photos. Mais rien ne vaut le contact direct, nous avons donc organisé une **conférence sur le jardinage naturel** et nous avons été agréablement surpris par le nombre de participants ». En effet, une quarantaine de jardiniers amateurs ont pu recueillir les précieux conseils d'Eric Charton, expert en jardinage naturel.



# SEV'INFOS

n°3 Novembre 2014

Édition diffusée par les 6 Missions des syndicats d'eau sur les zones pilotes

#### CONTACT :

**Laurent MERGNAC**  
laurent.mergnac@sdea.fr  
Mission Eau - Secteur Bassin de la Souffel  
Tél. 03 88 19 29 16

[www.mission-eau-alsace.org](http://www.mission-eau-alsace.org)

Rejoignez-nous sur Facebook "Mission Eau Zones Pilotes" pour suivre nos actualités !



Mission Eau du SDEA - Secteur Souffel  
Espace Européen de l'Entreprise  
1 rue de Rome - 67013 STRASBOURG Cedex  
Directeur de la publication : Frédéric Mahé  
Conception : SDEA, SIPEP-Merxheim  
Gundolsheim, Ville de Mulhouse  
Photos : Missions eau, Fredon Alsace  
Impression : SDEA  
Tirage : 80 exemplaires  
Dépôt légal et / ou N° ISSN : 2273-662X

